



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DU
MARCHÉ

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GENERAL

CEM-CFI(XLVII)/2
26 août 2013

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION
25-30 novembre 2013
Libreville (Gabon)

RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS

Le présent document met en lumière les travaux effectués dans le cadre des projets PD 124/01 Rev.3 (M) Phase III Étape 1, et PPD 139/07 Rev.1 (M) du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés, ainsi que des projets PD 347/05 Rev.2 (I), PD 385/05 Rev.4 (I,F), PD 448/07 Rev.2 (I), PD 512/08 Rev.2 (I) et PD 523/08 Rev.1 (I) du Comité de l'industrie forestière. Les Comités pourront déclarer achevés les projets et l'avant-projet suivants :

Comité de l'économie, des statistiques et des marchés

1. PD 124/01 Rev.3 (M) Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (OIBT/OAB)
Phase III Étape 1

Budget et sources de financement :

| | | |
|----------------------------|------|---------|
| Budget total : | \$EU | 500 000 |
| Gouvernement du Japon : | \$EU | 200 000 |
| Gouvernement de Suisse : | \$EU | 200 000 |
| Gouvernement de la Chine : | \$EU | 100 000 |

Agence d'exécution : OIBT

Approuvé par le Conseil à la Trente-deuxième (Bali, 2002)
session :

Date de lancement : Juillet 2011

Durée : Prévue : 18 mois
Réelle : 26 mois

Introduction

Ce projet a été élaboré pour aider les pays africains membres de l'OIBT (qui étaient également tous membres de l'Organisation africaine du bois (OAB) à appliquer les PCI harmonisés (Principes, critères et indicateurs) OAB-OIBT de la gestion durable des forêts tropicales africaines. Cela supposait de développer une capacité considérable à la fois dans les pays africains membres et au sein l'OAB, avant que l'OAB ne cesse ses activités en 2011. Le projet a été divisé en 3 phases et chaque phase en plusieurs étapes afin de faciliter la mobilisation des financements ; ce découpage a été le suivant :

Phase I : Renforcement des capacités aux niveaux régional et national dans les pays membres ; création de forums nationaux multi-acteurs et développement de projets d'intérêt national (43 mois, étapes 1 et 2 achevées) ;

Phase II : Renforcement des capacités dans d'autres pays membres, la création de forums nationaux multi-acteurs et élaboration de projets d'intérêt national dans presque tous les pays (35 mois, étapes 1 et 2 terminées) ;

Phase III Renforcement des capacités dans les pays membres, élaboration de projets d'intérêt national dans certains pays et utilisation efficace des outils mis au point au cours des phases précédentes (outils d'évaluation / vérification / certification de la GDF dans les pays (48 mois, étape 1 terminée, étapes 2 et 3 en instance de financement).

Objectifs du projet

Objectif de développement :

Promouvoir la gestion durable des forêts africaines grâce à l'application et la mise en œuvre des Principes, critères et indicateurs OAB-OIBT avec le soutien et la participation de toutes les catégories d'acteurs.

Objectifs spécifiques :

1. Mettre en place des éléments clés de la capacité suffisante à mettre en œuvre, au niveau national des pays africains membres de l'OIBT, les principes, critères et indicateurs (PCI) OAB-OIBT.
2. Mettre en place des éléments clés de la capacité suffisante à une coopération régionale effective qui, à travers l'Organisation africaine du bois (OAB) accompagne les pays membres dans leur application des PCI OAB-OIBT.

Réalizations et résultats du projet (Phase III – étape 1)

Objectif spécifique 1

Produit 1.1

- Les assemblées Générales des forums nationaux multi-acteurs ont eu lieu en RCA et en RDC..

Produit 1.2

- Les PCI des forêts naturelles ont été parachevés au Nigeria et en RDC.
- Les PCI des plantations forestières ont été mis au point au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Produit 1.3

- Les données ont été recueillies suivant la grille de rapport des PCI du principe 1 au Togo, au Nigeria et en RDC.

Produit 1.4

- Des audits forestiers suivant la grille d'audit des PCI et éléments connexes ont été organisés au Gabon, au Cameroun et en Côte d'Ivoire

Produit 1.5

- Vingt-cinq (25) intervenants du secteur forestier ont été formés au Togo à des méthodes d'audit conformes à la grille des PCI.

Objectif spécifique 2

Produit 2.5

- Le coordonnateur du projet (M. Olivier Ahimin, Côte d'Ivoire) a été recruté et le comité de pilotage du projet mis en place.
- Le site web du Bureau régional de l'OIBT pour l'Afrique a été développé et présente des informations détaillées sur ce projet et instaure un mécanisme de communication avec les pays membres participants.

Impact des résultats

- Les PCI sont utilisées dans les pays membres par les administrations forestières à travers l'élaboration de manuels et de normes intéressant la GDF.
- Les PCI sont considérés comme le cadre de référence régional de la gestion durable des forêts par des sociétés d'audit et certification forestière, et dans certains pays ils sont utilisés pour l'élaboration du cadre de référence FSC dans les missions d'audit de certification.
- Les PCI ont servi de cadre de référence au développement du système de certification forestière panafricaine agréé par le PEFC.
- L'application des PCI a contribué de manière significative à la préparation des pays et des unités forestières d'aménagement à la certification, qui est en cours de développement en Afrique, ainsi qu'à la mise en œuvre des APV FLEGT dans les pays qui en sont signataires.

- La mise en œuvre des PCI a également contribué à la préparation des pays à développer le processus FLEGT dans les pays où les APV ont été adoptés avec succès.
- Les PCI OAB-OIBT ont été intégrés dans les systèmes de suivi et évaluation qui relèvent d'initiatives prises en vue d'un contrôle indépendant de la certification de la légalité de l'exploitation forestière (FORCOMS, WWF-TRAFFIC).
- Le partenariat entre le projet et le WWF-CARPO (y compris la mise à disposition de fonds par ce dernier) a contribué de manière sensible à la réalisation du projet dans les 5 pays d'Afrique centrale.
- Les formations à l'audit de la gestion des forêts suivant les PCI ont suscité beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt ; ces formations font l'objet d'une très forte demande parmi les intervenants du secteur forestier dans la région. Les demandes de vérification forestière sont en hausse chez les exploitants privés et les administrations forestières.
- Les personnes formées font à présent partie d'un pool africain de vérificateurs qui sont recrutés par le FSC et d'autres sociétés et organismes intervenant dans l'établissement de la traçabilité des produits de la filière, et qui ont pour attribution de certifier la conformité aux normes réglementaires et juridiques.
- L'audit suivant les PCI constitue une solution de rechange à la disposition de toutes les entreprises (petites, moyennes et grandes), qu'elles soient certifiées ou non, et de l'État lorsqu'il s'agit de mesurer la progression de leur gestion forestière vers la pérennité.
- Le dialogue entre les administrations forestières et des autres parties prenantes est effectif dans la plupart des pays participant grâce aux forums multi-acteurs nationaux qui ont été créés dans le cadre du projet.
- Les pays récemment devenus membres de l'OIBT (Bénin, Mali et Mozambique) ont exprimé un vif intérêt à participer aux activités du projet après avoir observé les effets du projet sur la gestion du secteur forestier dans les pays voisins.

Perspectives

- Les missions d'audit pilotes dans les concessions forestières, qui ont été lancées dans trois pays au cours de l'étape 1 de la Phase III, ont été réussies et devrait être étendues à d'autres pays.
- À la suite du transfert des fonctions de l'OAB au bureau régional de l'OIBT pour l'Afrique, la poursuite efficace des activités du projet a pu être assurée.
- Les nouveaux membres de l'OIBT (Bénin, Mali et Mozambique) pourront établir leurs forums multi-acteurs nationaux et d'élaborer des PCI nationaux dans les étapes 2 et 3 de la Phase III du projet en supposant que ces étapes du projet reçoivent leur financement.
- La collaboration avec les initiatives infra-régionales (COMIFAC, CEDEAO, WWF, FSC, etc.) se poursuivra et sera renforcée au cours des étapes 2 et 3 de la phase III pour permettre le prolongement et la consolidation des résultats et acquis du projet.

Observations finales

Ce projet de longue durée continue d'offrir des avantages importants aux pays africains membres de l'OIBT qui souhaitent instaurer la gestion durable de leurs forêts. Le Secrétariat de l'OIBT et le coordonnateur du projet ont joué un rôle actif en suscitant l'intérêt des bailleurs de fonds en vue du financement de l'étape 2 (600 000 dollars US) et 3 (518 144 dollars US) de la Phase III, ayant engagé des démarches auprès de tous les partenaires actuels et potentiels afin d'assurer la poursuite des activités de ce projet de toute première importance. Les bailleurs de fonds seront invités à octroyer les financements complémentaires nécessaires à l'achèvement des activités du projet au cours de la quarante-neuvième session du CIBT [voir document CEM-CFI (XLVII)/4].

Le rapport final complet de l'étape 1 de la Phase III de ce projet est disponible auprès du Secrétariat sur demande (en français seulement). Les états financiers vérifiés de l'étape 1 de la Phase III devraient être reçus par le Secrétariat avant la fin de septembre 2013. Cela sera signalé oralement au Comité par le Secrétariat avec la proposition que le Comité déclare achevée cette étape 1 de la Phase III du présent projet.

2. PPD 139/07 Rev.1 (M) Renforcement du système national d'information forestière (Thaïlande)

Budget et sources de financement :

| | | |
|--------------------------------|------|---------|
| Budget total : | \$EU | 116 005 |
| Gouvernement des États-Unis. : | \$EU | 50 000 |
| Gouvernement du Japon : | \$EU | 34 505 |
| Gouvernement de Thaïlande : | \$EU | 31 500 |

| | |
|----------------------|--|
| Agence d'exécution : | Département royal des forêts |
| Date d'approbation : | Cycle des projets du printemps (juin 2008) |
| Date de lancement : | avril 2012 |
| Durée : Prévue : | 8 mois |
| Réelle : | 15 mois |

L'objectif de développement de cet avant-projet était d'améliorer la prise de décision sur la gestion des forêts aux niveaux national, régional, politique, celui des cantons et unités forestières d'aménagement (UAF) en Thaïlande tandis que son objectif spécifique était de renforcer le Système national d'information forestière (SNIF). Cela devant être réalisé principalement grâce à la réalisation d'une étude de faisabilité et à l'élaboration d'un plan d'action et d'une proposition de projet complète pour le renforcement du SNIF de Thaïlande.

L'étude de faisabilité a porté sur sept composantes du SNIF à savoir la production et la consommation de bois et de produits dérivés, la production et la consommation de produits forestiers non ligneux, le contrôle de l'exploitation forestière illégale et le commerce illicite associé ; l'évaluation des ressources forestières ; les rapports internationaux, la recherche forestière, et la foresterie communautaire. Elle a permis de confirmer la viabilité et la nécessité d'un renforcement des SNIF afin de fournir un accès facile aux informations les plus actuelles, cohérentes et fiables sur les ressources forestières, de faciliter l'intégration transparente des informations entre les organismes forestiers, de les mettre en cohérence et d'éliminer la redondance de certains rapports, de diminuer les coûts grâce aux technologies de l'information.

Par la suite, un plan d'action a été élaboré pour renforcer les SNIF comprenant deux architectures systèmes dont la mise en œuvre est proposée en deux temps, à savoir dans un premier temps le Portail national d'information forestière (NFIG), qui doit être mis au point en trois ans, et la création de la base de données national centralisée sur les forêts (NFCD) qui doit venir prendre la place du NFIG. S'appuyant sur ce plan d'action, une proposition de projet à part entière a également été formulée avec pour objectif de développement de meilleures décisions en matière de gestion des forêts à tous les niveaux et pour objectif spécifique le renforcement des SNIF en vue d'un accès et un partage plus efficient de données exactes et cohérentes sur la forêt. Dotée d'un budget de 928 105 dollars E.U., la proposition de projet comporte la création du NFIG dans le cadre de la phase 1 et du NFCD cadre de la phase 2, et quatre produits, à savoir l'instauration d'un mécanisme effectif de coordination et de suivi du SNIF, un contenu des données cohérent et des normes de classement des données communes à l'ensemble du SNIF ; des systèmes SNIF installés et opérationnels, et un personnel informatique et des utilisateurs des données techniques du SNIF formés à cet effet.

L'avant-projet avait été mis en œuvre avec succès sans accuser de retard et sans rencontrer de problèmes graves. L'agence d'exécution a remis au Secrétariat de l'OIBT les résultats concrets, le rapport d'achèvement et le rapport d'audit financier de l'avant-projet, conformément à la convention d'avant-projet. Le Comité est invité à déclarer l'avant-projet terminé.

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

1. PD 347/05 Rev.2 (I) Promotion des nationaux gabonais à la profession forestière grâce au développement du Partenariat PME Forestier (Gabon)

Budget et source de financement :

| | | |
|---------------------------------|------|---------|
| Budget total : | \$EU | 384 200 |
| Gouvernement du Japon (BPF-A) : | \$EU | 278 200 |
| Gouvernement des États-Unis : | \$EU | 15 000 |
| Gouvernement de Norvège : | \$EU | 10 000 |
| Gouvernement de la France : | \$EU | 10 000 |
| Gouvernement du Gabon : | \$EU | 71 000 |

Agence d'exécution : Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)

Approuvé par le Conseil à la Trente-huitième (Brazzaville, 2005)
session :

Date de lancement : Mars 2006

Durée : Prévue : 12 mois
Réelle : 80 mois

Ce projet visait à renforcer la participation des ressortissants gabonais à la gestion durable des concessions forestières et à la valorisation du bois, tout en définissant un mécanisme de promotion et de financement de l'exploitation forestière et d'activités de valorisation du bois prises en main par des petites et moyennes entreprises (PME) appartenant à des Gabonais.

L'agence d'exécution a remis le rapport d'achèvement fin juillet 2012 et le dernier rapport d'audit financier en janvier 2012, faisant état de la réalisation de tous les produits dans les termes suivants :

- Produit 1 "Bilan de la situation actuelle des PME gabonaises" : le rapport technique correspondant a été remis au Secrétariat de l'OIBT en octobre 2006, dans lequel les mécanismes de crédit à la disposition des PME et les besoins réels de celles-ci ont été analysés.
- Produit 2 "Sélection de cinq PME devant participer aux activités du projet et aux missions" : en février 2007, cinq PME ont été sélectionnées en fonction d'un ensemble de critères, qui comprenait notamment les principales activités de l'entreprise, sa motivation, sa surface financière, son degré d'organisation, etc. Les PME sélectionnées comprenaient une entreprise forestière, deux scieries, et deux fabriques de meubles. Les PME sélectionnées ont participé aux missions au Brésil et en Afrique du Sud.
- Produit 3 « Mission organisée au Brésil et en Afrique du Sud par cinq ressortissants gabonais ou PME gabonaises et responsables de l'Administration en charge des industries forestières » : la mission au Brésil s'est déroulée en 2007, tandis que la mission en Afrique du Sud a eu lieu en février 2011. Dans les deux voyages les autorités gabonaises comme les représentants de PME ont eu la possibilité d'apprendre à connaître les mécanismes financiers créés pour soutenir les PME, d'identifier les lignes de crédits convenant à l'acquisition de technologies, et ont noué des contacts en vue d'une coopération accrue avec des institutions gouvernementales brésiliennes et sud-africaines ainsi qu'avec le secteur privé. Il importe de souligner que la mission sud-africaine s'est soldée par la création de co-entreprises pour les PME gabonaises.
- Produit 4 : "Mécanisme de financement pour ressortissants gabonais et leurs PME forestières défini" : le mécanisme de financement a été défini et validé dans le cadre d'un atelier qui s'est déroulé en octobre 2011 ; le mécanisme doit se déployer en deux étapes :
 - Dans la première étape, une nouvelle unité sera créée au sein du Ministère des Eaux et Forêts pour aider les PME, en améliorant leur accès aux lignes de crédit existantes, en centralisant toutes les demandes de financement et en supervisant leurs progrès, et ;
 - Dans la deuxième étape, les institutions compétentes chargées de promouvoir et de soutenir le développement des PME sont réorganisées.

- Produit 5 "Une proposition de projet visant à soutenir la mise en œuvre de ce mécanisme avec la participation de cinq ressortissants / PME " : la proposition de projet a été élaborée, mais doit encore être officiellement présentée au Secrétariat de l'OIBT par le gouvernement du Gabon.

L'exécution de ce projet a accumulé un retard de 68 mois, l'Agence d'exécution étant confrontée à des lenteurs et obstacles administratifs internes au décaissement de la contribution homologue et elle a elle-même tardé à présenter le rapport d'achèvement et le rapport audit final. Cependant, le projet a été exécuté en dessous du budget de contribution OIBT, avec des économies d'un montant de 20 505 \$ EU. La contribution homologue au budget du projet est passé de \$ EU 71 000 à \$ EU 80 000.

L'agence d'exécution a remis au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement et le dernier rapport d'audit financier du projet. Le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

2. PD 385/05 Rev.4 (I,F) Industrialisation, commercialisation et gestion durable de dix essences mexicaines autochtones

Budget et source de financement :

| | | |
|---------------------------|------|-----------|
| Budget total : | \$EU | 1 965 119 |
| Gouvernement du Japon : | \$EU | 314 678 |
| Gouvernement du Mexique : | \$EU | 1 650 441 |

Agence d'exécution : Université de Guadalajara (Département du bois, de la cellulose et du papier)

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante et unième (Yokohama, 2006)

Date de lancement : Décembre 2008

Durée : Prévue : 36 mois
Réelle : 43 mois

Le projet visait à acquérir des informations techniques sur les 10 espèces indigènes de bois tropicaux en vue d'améliorer leur productivité et leur gestion forestière, et d'identifier des créneaux de marché pour les produits primaires et transformés à base de ces essences, pour les trois objectifs spécifiques les suivants :

- Objectif spécifique 1 : Définir les itinéraires sylvicoles et les systèmes de production de dix essences à bois tropical indigènes au fort potentiel marchand ;
- Objectif spécifique 2 : Identifier le potentiel technologique et industriel des espèces sélectionnées, et ;
- Objectif spécifique 3 : Identifier le potentiel commercial et des niches de marché pour chacune des espèces sélectionnées en fonction de leur potentiel technologique et industriel.

L'Agence d'exécution a remis un total de six rapports techniques disponibles à la page internet de l'OIBT à l'adresse http://www.itto.int/project_reports/. L'Agence d'exécution a mené les activités sur un total de onze espèces de bois au lieu des dix qui avaient été envisagées dans le document de projet.

L'avancement vers la réalisation des produits a été rapporté comme suit :

Pour l'Objectif spécifique 1

- Produit 3.1.1. : "Programme prospectif portant sur la gestion sylvicole durable d'un lot de 10 essences" et 3.1.2 "Diagnostic sylvicole des essences étudiées" : un rapport technique a été rédigé et déposé qui comporte des informations sur l'inventaire forestier, la cartographie et des programmes de gestion des essences choisies, ainsi que d'autres informations supplémentaires.
- Produit 3.1.3 "Formation des producteurs forestiers" : un forum a été organisé dans la ville de Campeche (État de Quintana Roo) pour examiner et analyser les stratégies de gestion durable des forêts, et de l'industrialisation et de la commercialisation des essences retenues. Les sujets de ce forum : législation, inventaire forestier, volumes des essences sélectionnées, expériences dans les plantations forestières commerciales et répartition des essences. Plus d'informations sur le forum est disponible dans le rapport mentionné au point précédent.

Pour l'Objectif spécifique 2

- Produit 3.2.1 "Étude de diagnostic sur les entreprises de transformation primaire et secondaire dans la région étudiée" : un rapport technique a été remis qui décrit les entreprises de transformation primaire et secondaire du bois dans les États de Campeche, Quintana Roo, Tabasco et du Yucatan. Le rapport fournit des informations détaillées sur l'origine des matières premières, leurs volumes et leurs coûts, la capacité de production installée et la capacité de production utilisée, la présence de machines et d'équipements l'emploi et le niveau de compétences des employés, les produits ligneux valorisés et leurs marchés actuels.
- Produit 3.2.2. "Caractérisation technologique des essences retenues" : un rapport technique a été présenté, qui comporte des éléments sur la méthodologie utilisée dans les essais de laboratoire, la structure et la qualité du bois, les propriétés physico-mécaniques, la durabilité naturelle, le séchage, la fabrication, la production de lamellé-collé, et les utilisations des onze essences retenues. En outre, une brochure résumant les propriétés des essences à bois d'œuvre a également été conçue et produite pour s'y référer commodément. Les onze essences retenues sont les suivantes :
 1. *Brosimum alicastrum* (Ramón),
 2. *Manilkara zapota* (Chicozapote),
 3. *Bucida buceras* (Pucté),
 4. *Lonchocarpus castilloi* (Machice),
 5. *Metopium brownei* (Cheché),
 6. *Platymiscium yucatanum* (Granadillo),
 7. *Tabebuia rosea* (Rosamorada),
 8. *Caesalpinia platyloba* (Chacté viga),
 9. *Lysiloma bahamensis* (Tzalam),
 10. *Piscidia piscipula* (Jabín), et
 11. *Tabebuia donnell-smithii* (Primavera).
- Produit 3.2.3 "Formation et assistance technique au personnel des entreprises de transformation primaire et secondaire" : des rencontres de concertation avec les producteurs forestiers et des représentants des entreprises forestières ont eu lieu dans le but de concevoir le contenu de l'assistance technique devant être fournie dans le cadre du projet. Des ateliers techniques sur le sciage, le séchage du bois, la planification, commercialisation et les styles ont été organisés et se sont tenus en octobre et novembre 2011, sont intervenus dans ces ateliers deux professeurs de l'université de Hambourg.
- Produit 3.2.4 "Diffusion des informations" : Une rencontre finale consacrée à la diffusion des acquis a eu lieu à Chetumal (Quintana Roo), les 8 et 9 mars 2012, afin de présenter les résultats du projet aux parties prenantes concernées dont les « ejidos » (unités forestières communales), les entreprises de la profession du bois, artisans, charpentiers, les commerçants et les autorités locales. Cette rencontre a également mis en exergue des prototypes de produits bois des espèces retenues, qui ont été exposées sur le site de la manifestation. Des présentations techniques de cette manifestation sont disponibles sur le site Web de l'OIBT.

Pour l'Objectif spécifique 3

- Produit 3.3.1 "Utilisation et diversification des produits" : un rapport technique a été présenté, axé sur le développement de produits ligneux à forte valorisation et des créneaux de marché haut de gamme dont les meubles, articles de décoration, articles de cuisine, accessoires pour la maison, parures, etc, ainsi que le développement d'une marque collective devant servir au marchandisage et à la commercialisation de ces produits. Pour ces produits particuliers, l'Agence d'exécution a organisé un concours entre plusieurs universités du Mexique.
- Produit 3.3.2 "Étude des créneaux de marche et des prix des essences retenues" : un rapport technique a été présenté qui contient le résultat d'une analyse SWOT de la filière bois du Mexique, donnant un aperçu de la demande du marché pour les produits bois, l'évolution constatable de divers créneaux potentiels (construction, mobilier, alcool, parures, etc.) et l'accueil que réserve le marché à ces essences, à partir d'enquêtes menées lors de salons professionnels au Mexique et aux États-Unis.

En ce qui concerne la pérennisation des acquis du projet, l'Agence d'exécution ont signé un protocole d'entente avec le gouvernement de l'État de Quintana Roo portant sur le transfert des savoir-faire engendrés par le projet et de nouvelles recherches sur les essences à bois d'œuvre concernées et leurs utilisations potentielles.

Le dernier audit financier a été remis en décembre 2012, son rapport ayant indiqué que le projet avait été exécuté dans le respect du budget, tant pour la part de l'OIBT que pour la part homologue.

L'agence d'exécution a remis au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement et le dernier rapport d'audit financier du projet. Le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

3. PD 448/07 Rev.2 (I) Exploitation durable et commercialisation d'une gamme de produits forestiers non ligneux (PFNL) en soutien à l'artisanat et au développement des collectivités rurales (Philippines)

Budget et source de financement :

| | | |
|--------------------------------|------|---------|
| Budget total : | \$EU | 450 082 |
| Gouvernement du Japon : | \$EU | 294 672 |
| Gouvernement des États-Unis : | \$EU | 60 000 |
| Gouvernement des Philippines : | \$EU | 95 410 |

Agence d'exécution : *Forest Products Research and Development Institute (FPRDI) en collaboration avec la Federation of Philippine Crafts Fair Traders Inc. (FPCFTI)*

Approuvé par le Conseil à la Quarante-troisième (Yokohama, 2007) session :

Date de lancement : Août 2009

Durée : Prévue : 24 mois
Réelle : 42 mois

Ce projet qui visait à améliorer l'exploitation que font les populations locales des produits forestiers non ligneux (PFNL), comportait trois objectifs spécifiques :

- Objectif spécifique 1 : Déterminer la disponibilité, l'intensité d'extraction, et la régénération naturelle des PFNL sélectionnés ;
- Objectif spécifique 2 : Améliorer les compétences techniques des cueilleurs et des producteurs artisanaux en vue d'augmenter la production, d'améliorer la qualité des produits et la commercialisation des PFNL et leur artisanat et ;
- Objectif spécifique 3 : Aider l'artisanat à s'organiser et les cueilleurs à acquérir un droit de jouissance et d'usufruit sur la forêt, et à assurer leur tenure forestière et leurs droits à long terme à gérer et à exploiter les massifs forestiers et leurs ressources en PFNL.

Le projet a porté principalement sur les PFNL dans les catégories suivantes :
Espèces arborées, herbes, palmes, rampants et grimpants, bambou dans les provinces de Camarines Norte et de Quezon, telles qu'énumérées ci-dessous :

| Espèces arborées | Herbes | Palmes | Grimpants | Bambou |
|--|---|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • <i>Livistona rotundifolia</i> (Anahaw), • <i>Pandanus copelandii</i>. | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Camaeformis</i> <i>Donax</i> (Bamban), • <i>Setaria palmifolia</i> (lagotok). | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Calamus ornatus</i> (limuran), • <i>Calamus merrillii</i> (palsan), • <i>Calamus mindorensis</i> (tumalin) | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Stenochlaena palustris</i> (hagnaya), • <i>Flagellaria indica</i> (mise en baling-uai), • <i>Dicranopteris linearis</i> (tilob / lamon), • <i>Agelaea</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dinochloa acuticlora</i> |

| | | | | |
|--|--|--|---|--|
| | | | <p><i>borneesis (kamagsa),</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Lygodium circinatum (nito),</i> • <i>Raphidophora monticola (lukmoy),</i> • <i>Entada phaseoloides (gugo),</i> • <i>Ichnocarpus frutescens (hinggiw),</i> • <i>Freycineta sp. (Vigne rouge),</i> • <i>Scandens Tetracea (katmon),</i> • <i>Poikilospermum acuminé,</i> • <i>Bauhinia integrifolia,</i> • <i>Tinospora glabra.</i> | |
|--|--|--|---|--|

L'Agence d'exécution a présenté le rapport d'achèvement ainsi que cinq rapports techniques en septembre 2012, rendant compte de la réalisation de toutes les activités prévues et les résultats comme suit :

Pour l'Objectif spécifique 1

- Produit 1.1. Disponibilité des matériaux et ressources, intensité des extractions et de la croissance de régénération de PFNL sélectionnés déterminées et quantifiées : l'étude et l'inventaire des PFNL sélectionnés sur les stations du projet ont été menés à bien. Des tableaux indiquent la densité et le volume des PFNL sélectionnés.
- Produit 1.2 "Rapport sur les volumes et taux d'extraction des PFNL couvrant le cycle des régénération" des informations sur les taux d'extraction ont été recueillies à partir d'entretiens validés par extrapolation des stocks, tandis que la croissance de régénération a été établie par des relevés sur les longueurs et les diamètres. Il a également été noté que les PFNL sélectionnés avaient été exploités dans la production de paniers, sacs, nattes, assiettes, balais et toits. Les résultats sur le volume, l'extraction et le taux de régénération ont été partagés avec les communautés locales.
- Produit 1.3 "principes juridique visant à réglementer les récoltes de PFNL formulées et appliqués" : quatre arrêtés locaux ont été rédigés, il s'agit notamment de : a) la mise au point d'un mode de récolte pérennisable des PFNL ; b) la régénération naturelle assistée et le développement des plantations de PFNL les plus prisés ; c) les sanctions applicables à tout prélèvement de PFNL sans permis délivré par la municipalité, et d) l'interdiction de la commercialisation des PFNL sous forme de matières premières. L'un de ces arrêtés, relatif aux amendes sanctionnant les prélèvements de PFNL sans détenir un permis de la municipalité, a été approuvé et est entré en application dans la Sta. Catalina, Atimonan à Quezon.

Pour l'Objectif spécifique 2

- Produit 2.1 : "Des cueilleurs de PFNL et des artisans de leur valorisation ayant bénéficié d'une formation technique sont prêts à promouvoir des régimes pérennes de cueillette et prélèvement de PFNL ainsi que la production d'objets artisanaux de qualité supérieure à partir de ces produits" : des informations constitutives de l'état des lieux sur le niveau des compétences ont été recueillies

et analysées pour la conception des formations. Les formations ont été dispensées sur les thèmes suivants :

- Récolte, valorisation, techniques de vannerie et blanchissage élémentaires et avancées pour la fabrication d'objets artisanaux,
- Préparation et transformation des grimpants et rampants et application d'agents de conservation,
- Techniques de production, cueillette et transformation de « l'herbe du tigre » (*Thysanolaena maxima*) pour l'artisanat,
- Gemmage du Philippine canarium, et
- Extraction et transformation de fibres.

Programmes de formation et moyens de diffusion dont des affiches, ont été préparés et distribués.

- Produit 2.2 « Amélioration du processus de production acquises dans la fabrication de produits d'artisanat » : la formation menée a permis de transformer les compétences de base en compétences avancées. À la fin du projet, les populations locales produisaient des objets d'artisanat tels que paniers, plateaux de fruits, assiettes, vases à fleurs, nattes, balais et éléments de décoration intérieurs fabriqués à partir de produits forestiers non ligneux tels que tilob (*Dicranopteris linearis*), hagnaya (*Stenochlaena palustris*), nito (*Lygodium circinatum*), anahaw (*Levistonina rotundifolia*), rotin (*Calamus* spp.), pandan (*Pandanus copelandii*), Bamban (*Donax cannaeformis*) et le baling-uai (*Flagellaria indica*).
- Produit 2.3 « Commercialisation améliorée et rentable des matières premières et des produits finis » : les membres des communautés locales ayant bénéficié de formations ont été organisés en groupe de petits producteurs artisanaux dans chaque site du projet. Certains d'entre eux commercialisent leurs produits sur le marché local.

Des stratégies visant à améliorer les capacités de commercialisation ont été développées. Celles-ci comprennent l'installation de zones d'affichage des produits, la préparation de brochures de produits, la participation à des salons et foires-expositions.

Des liens ont aussi été noués avec les artisans producteurs et la société exportatrice Southgate Ltd qui a fait connaître leur souhait de sous-traiter la production artisanale, ce qui offre un potentiel de pérennisation des acquis du projet

- Produit 2.4 « Petits groupes de producteurs artisanaux viablement organisés (...) » : formations et développement des compétences dispensés durant la deuxième année sur les thèmes suivants :
 - Rudiments de vannerie,
 - Conception et développement de produits,
 - Commercialisation des produits (coût, étiquetage, frais généraux), et
 - Contrôle de qualité et finitions.

Les communautés ont également été formées et organisées pour participer à six salons professionnels dans le pays locaux, où ils ont pu vendre leurs produits et communiquer avec de potentiels acheteurs réguliers.

- Produit 2.5 « Sensibilisation à la parité homme-femme dans l'extraction, la valorisation et la commercialisation des produits forestiers non ligneux » : La recherche effectuée par le projet a montré que les hommes s'occupent de la cueillette, à la préparation et à la valorisation de la matière première (raclage, fendage, etc.) cependant que les femmes s'occupent du tissage, de la conception des modèles et de la mise au point des produits. Les femmes assurent également le contrôle de qualité des produits, établissent leurs prix et se chargent de les proposer sur les marchés.

Pour l'Objectif spécifique 3

- Produits 3.1 « Identification des massifs forestiers où s'appliquera le SIFMA » et 3.2 « Attribution des périmètres SIFMA à l'aménagement et à la mise en valeur » : pendant l'exécution du projet l'Agence d'exécution a travaillé dans le cadre du SIFMA (Contrat d'aménagement forestier socialement intégré) comportant des droits d'usufruit foncier. Un total de sept stations de projet ont

été sélectionnées (trois à Quezon et quatre à Camarines Norte), des protocoles d'accord ont été signés avec les collectivités en février 2010.

- Produit 3.3 « Planation d'enrichissement des PFNL les plus prisés » : des formations ont été dispensées aux populations par un autre organisme d'Etat (le DENR) en matière de plantation d'enrichissement et à la fin du projet la majorité de ses stations disposait de plantations de rotin et de « tiger-grass ».

L'agence d'exécution a pris des mesures afin de garantir la pérennité des activités du projet après la fin du soutien de l'OIBT en collaborant avec des Associations de gestion forestière à base communautaire (CBFMAs) sur des droits d'usufruit foncier garantis sur 25 ans et reconductibles une fois ; en élaborant des politiques locales en faveur de la préservation des PFNL, et en établissant des liens avec d'autres organismes publics compétents et des exportateurs de produits artisanaux.

L'Agence d'exécution a également présenté deux articles pour la revue AFT.

Le dernier rapport d'audit a été remis en avril 2013, indiquant la projet a été exécuté dans le respect de son budget.

L'agence d'exécution a remis au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement et le dernier rapport d'audit financier du projet. Le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

4. PD 512/08 Rev.2 (I) Exploitation industrielle et commercialisation de dix essences à bois d'œuvre à potentiel marchand de forêts secondaires et forêts primaires rélictuelles (Pérou)

Budget et sources de financement :

| | | |
|--------------------------------|------|---------|
| Budget total : | \$EU | 691 992 |
| Gouvernement du Japon : | \$EU | 328 517 |
| Gouvernement des États-Unis. : | \$EU | 60 000 |
| Gouvernement de Corée : | \$EU | 10 000 |
| AIDER/UNU : | \$EU | 293 475 |

Agence d'exécution : Association pour la recherche et le développement intégrés (AIDER) en coopération avec l'Université nationale d'Ucayali (UNU) et l'Institut national des ressources naturelles (INRENA)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (mai 2009)

Date de lancement : Août 2010

Durée : Prévue : 24 mois
Réelle : 34 mois

Le projet visait à favoriser la réhabilitation et l'enrichissement de forêts secondaires et primaires rélictuelles en Amazonie péruvienne en réalisant des études technologiques devant déterminer la viabilité des essences à bois d'œuvre qui abondent dans ce type particulier de forêts. Les résultats des études technologiques qui ont été effectuées ont été exploités dans l'identification de créneaux de marché pour ces essences en fonction de leurs propriétés technologiques.

Selon le rapport d'achèvement, les produits suivants ont été réalisés :

Pour l'Objectif spécifique 1

- Produit 1.1 « Caractérisation technologique des nouvelles essences à bois d'œuvre » :
- Dix essences moins utilisées ont été choisies de manière participative avec les concessionnaires forestiers en tenant compte de facteurs tels que leur abondance, leur état phytosanitaire et les utilisations traditionnelles de l'essence. Ensuite, des essais en laboratoire ont été menés à l'Université d'Ucayali en conformité avec les normes internationales, telles celles de l'IAWA (Association internationale des anatomistes du bois) et de l'ASTM (American Society for Testing and Materials) ; à l'issue de l'étude les rapports techniques suivants ont été produits, portant sur les dix essences à bois d'œuvre retenues :
 - Protocole de prélèvement et de sélection d'échantillons ;
 - Structure anatomique ;
 - Durabilité naturelle ;
 - Propriétés mécaniques ;
 - Composition chimique ;
 - Étude de comportement et de résultat dans les premières transformations ;
 - Étude sur la préservation par diffusion du bore ;
 - Résultat du séchage au four ;
 - Ouvrabilité ;
 - La transformation chimique du bois pour la production de charbon de bois ;
 - Fiche technique résumant les caractéristiques ci-dessus des dix espèces de bois.

Les essences étudiées ont été les suivantes :

- *Apeiiba membranacea* (Maquizapa ñagcha),
- *Apuleia leiocarpa* (Ana caspi),
- *Brosimum utile* (Panguana),
- *Croton matourensis* (aucatadijo),
- *Jacaranda copaia* (huamanzamana),

- *Matisia cordata* (Sapote),
 - *Septotheca tessmannii* (Utucuro),
 - *Schizolobium parahyba* (Pashaco blanco),
 - *Simauroma amara* (Marupa),
 - *Terminalia oblonga* (yacushapana amarilla).
- Produit 1.2 « Proposition de conditions appropriées pour le traitement primaire » : Les activités conduisant à ce produit ont été réalisées en collaboration avec les PME de la région. Les rapports techniques suivants sont maintenant disponibles :
 - Le « Diagnostic des industries de première et deuxième transformation du bois et de la filière-bois à Pucallpa » ;
 - La diversification des prototypes et des produits des dix essences à bois d'œuvre sélectionnées, le développement de six (6) différentes lignes de produits.

Pour l'Objectif spécifique 2

- Produit 2.1 « Diversification des produits et étude de prototypes valorisés » :
- Un rapport technique est désormais disponible sur le sujet. Le projet a mis au point différentes gammes de produits pour les dix essences de bois sélectionnées. Chaque ligne de produits a été développée en coopération avec les PME de la région comme détaillé ci-dessous :
 - El Mateo EIRL : produits d'emballage,
 - Industrial Montes : mobilier d'extérieur
 - Maderera Wech : lambris et tablettes
 - Industrial de Machimbrado Daniela : mobilier et boiseries,
 - Consorcio Acosta : parquets et mobilier scolaire,
 - Industria Maderera Aguilar : terrasses
 - CITEMADERA : planches et boiseries
- Produit 2.2 « Plans d'entreprises pour les produits ligneux fabriqués à partir d'essences nouvelles présentes dans les forêts secondaires et les forêts primaires rélictuelles » : Une étude a été effectuée pour déterminer les créneaux de marchés des produits de bois d'essences sélectionnées au niveau régional, national et international.

Un total de six plans d'entreprises ont été élaborés pour cinq PME et une communauté autochtone pour les lignes de produits mentionnées ci-dessus.

- Produit 2.3 « Développement d'un programme de diffusion, de formation et d'assistance technique pour la gestion d'entreprise forestière » : un guide à la valorisation industrielle des essences à bois d'œuvre a été publié, avec un livret contenant des échantillons des produits obtenus, brochures et fiches techniques sur les dix essences à bois d'œuvre ; une vidéo diffusant les résultats du projet a été mise au point. Les résultats et les rapports techniques du projet ont été diffusés lors de différentes rencontres dont les suivantes :
 - La Semaine des forêts organisée par l'Université d'Ucayali,
 - VIIIe Convention internationale de l'industrie forestière organisée par ADEX,
 - X Congrès National Forester,
 - À l'anniversaire de l'Université interculturelle de l'Amazonie péruvienne,
 - Deux rencontres de diffusion organisées par l'Agence d'exécution pour les PME, les concessionnaires forestiers, les communautés autochtones, et des centres de recherches.

Le projet a été exécuté en collaboration avec l'Université d'Ucayali à laquelle ont été associés des enseignants et des étudiants de la Faculté de foresterie, qui, par ce projet ont été en mesure de mener des recherches sur les espèces retenues, de rédiger leur thèse et d'obtenir le diplôme d'ingénieur forestier, trois étudiants ont obtenu le diplôme à la date du présent rapport.

En ce qui concerne la pérennisation des acquis du projet, l'Université d'Ucayali mène actuellement des recherches sur les espèces sélectionnées, quatre des PME qui ont participé au projet ont intégré les essences choisies dans la gamme des produits ligneux qu'elles commercialisent, tels que planchers, meubles et huisserie, et certains des concessionnaires forestiers et des communautés autochtones ont commencé à intégrer les espèces sélectionnées dans leurs plans d'aménagement forestier.

Le projet a été exécuté dans les limites de son budget, avec des économies de 5 000.00 \$ EU tandis que la contribution homologuée a été de 293 475 \$ EU.

L'agence d'exécution a remis au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement et le dernier rapport d'audit financier du projet. Le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

5. PD 523/08 Rev.1 (I) Stratégie d'exploitation rentable du bois d'hévéa issu de sources pérennisées en Indonésie

Budget et sources de financement :

| | | |
|--|------|---------|
| Budget total : | \$EU | 907 794 |
| Gouvernement du Japon : | \$EU | 535 094 |
| <i>Japan Lumber Importers Association (JLIA)</i> : | \$EU | 50 000 |
| Gouvernement de Corée : | \$EU | 20 000 |
| Gouvernement d'Indonésie /ISWA : | \$EU | 302 700 |

Agence d'exécution : *Indonesian Sawmill and Woodworking Association (ISWA)* en collaboration avec la Direction générale de la gestion des produits forestiers (BPK)

Approuvé par le Conseil à la session : Cycle des projets du printemps (mai 2009)

Date de lancement : juin 2010

Durée : Prévue : 36 mois
Réelle : 38 mois

Ce projet avait pour objectif d'apporter des solutions au problème de l'approvisionnement en matières premières face à l'industrie nationale du bois grâce à l'exploitation rentable du bois d'hévéa provenant de sources durables. Son objectif spécifique était de promouvoir l'exploitation du bois d'hévéa provenant de sources pérennes. Les produits escomptés du projet étaient les suivants : i) un intérêt accru pour l'exploitation du bois d'hévéa appartenant à de grandes entreprises ; ii) l'amélioration des mesures d'incitation à l'exploitation du bois d'hévéa issus de plantations de petits domaines, et augmentation des capacités pour ce faire ; iii) révision et renforcement de la politique gouvernementale régissant l'exploitation des ressources en bois d'hévéa ; iv) augmentation des investissements dans l'exploitation sylvicole de l'hévéa, et v) mise à disposition de technologies appropriées à l'exploitation du bois d'hévéa à partir des plantations de petits exploitants.

À la lumière des indicateurs de produits définis dans le document de projet, toutes les activités prévues ont été réalisées et livrées par la pleine exécution de 22 activités prévues en notant que la réalisation produits 1 et 2 a été un peu en deçà des objectifs pour des raisons qui échappent au contrôle du projet. La réalisation des différents produits est brièvement décrite ci-dessous :

Produit 1 : intérêt accru pour l'exploitation du bois d'hévéa appartenant à de grandes entreprises

- Étude de faisabilité sur l'exploitation du bois d'hévéa par des entreprises productrices de latex réalisée dans la première année du projet ;
- PTPN III, la plus grande entreprise de production de caoutchouc dans la province de Sumatra du Nord, a exprimé son intérêt pour l'exploitation du bois d'hévéa en coopération avec des entreprises de la filière bois ;
- Deux entreprises de la filière bois ont fait connaître leur vif intérêt pour une coopération avec PTPN III durant la troisième année du projet
- Organisation de l'atelier national dans l'année 1
- Concertation avec 4 sociétés productrices de caoutchouc sur la modification du calendrier replantation

Produit 2 : Amélioration des mesures d'incitation à l'exploitation du bois d'hévéa issus de plantations de petits domaines, et augmentation des capacités pour ce faire.

- Possibilité d'exploiter l'hévéa évaluée en étroite concertation avec les planteurs et sylviculteurs de l'essence ;

- Sylviculteurs sélectionnés dans 12 villages interrogés concernant les incitations nécessaires au remplacement des vieilles plantations d'hévéas ;
- Modèles agro-forestiers de la replantation d'hévéas mise en place sur 4 stations totalisant 14 ha de superficie
- 80 sylviculteurs de l'hévéa formés aux techniques de récolte de bois
- 87 sylviculteurs de l'hévéa formés sur les techniques agro-forestières

Produit 3 : révision et renforcement des politiques publiques régissant l'exploitation des ressources du bois d'hévéa

- Réexamen des orientations en matière d'exploitation de l'hévéa et production de recommandations d'amélioration des politiques publiques dans ce domaine
- Projet d'Instruction présidentielle (Inpres) préparé et examiné avec les principales parties prenantes
- Atelier national sur l'amélioration des politiques publiques concernées

Produit 4 : investissement accru dans l'exploitation sylvicole de l'hévéa

- Recueil et téléversement d'informations pertinentes sur le site à partir de la deuxième année du projet
- Données sur les stocks en croissance recueillies sur 36 placeaux d'échantillonnage
- Deux entreprises de la filière bois ont fait connaître leur intention de collaborer avec PTPN III dans l'exploitation de l'hévéa
- Site web de l'hévéa opérationnel depuis l'année 2
- L'atelier régional effectué

Produit 5 : technologies adaptées disponibles pour l'exploitation du bois d'hévéa extrait de plantations de petits exploitants

- Un ensemble de machines de sciage en long multi-lames fourni et testé à la scierie de PT Jaya Cemerlang Industry à Tangerang, province de Banten
- Trois (3) guides techniques publiés et diffusés
- Deux séances de formation sur les techniques adaptées dispensée à 37 participants.

Avec la livraison de tous les produits prévus, l'objectif spécifique a été atteint ; les produits s'étant avérés pleinement en correspondance avec les principales causes du problème essentiel abordée. Par conséquent, l'obtention de ces produits a éliminé les principales causes du problème essentiel qui a été traité, réalisant ainsi l'objectif spécifique, le miroir du problème essentiel abordé. À en juger par les indicateurs prédéfinis de l'objectif spécifique, il convient cependant de déclarer l'objectif spécifique "presque atteint" en raison principalement de la réalisation partielle des indicateurs pertinents, en particulier l'indicateur n ° 3, comme en fait état le rapport d'achèvement.

L'Agence d'exécution a déposé à l'OIBT le rapport d'achèvement, cinq rapports techniques et le dernier rapport d'audit financier. Le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

* * *